



## Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 23 avril 2018

### Présentation des comptes 2017

**Les comptes 2017 enregistrent un excédent de charges de CHF 130'179.91. Bien que déficitaire, le résultat est cependant meilleur qu'envisagé, puisque le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 4.5 millions. La marge d'autofinancement se monte à CHF 11'079'460.38 et a permis de financer la totalité des investissements nets 2017 qui s'élèvent à CHF 10'854'808.35.**

Les comptes 2017 bouclent quasiment à l'équilibre avec un léger excédent de charges de CHF 130'179.91. Si ce résultat est bien meilleur que prévu, il s'explique en grande partie par un suivi attentif des frais de fonctionnement par l'ensemble des Directions de l'administration et également grâce aux charges moins élevées que budgétisé provenant des différents partenaires (PoOuest, tl, SDIS, STEP, ORPC, ...).

Le total des revenus de la Commune de Renens s'élève quant à lui à CHF 115.5 millions. La marge d'autofinancement a pu être améliorée cette année grâce notamment au versement d'un dividende extraordinaire du SIE SA ainsi qu'à la vente d'une emprise de la parcelle no 760 sise au chemin du Chêne. La Municipalité a décidé d'attribuer ces revenus extraordinaires au Fonds "D'acquisitions de biens immobiliers".

Toutefois, la progression très lente de l'impôt sur les personnes physiques constatée maintenant depuis trois ans, ainsi que la prochaine réforme sur la fiscalité des entreprises incitent la Municipalité à rester prudente quant à la gestion des deniers publics.

Parmi les principaux investissements, on peut relever notamment la poursuite des travaux du passage sous-voies à la rue du Léman, l'agrandissement du Centre Technique Communal, la rénovation du site des Tilleuls, ainsi que l'agrandissement et la rénovation du collège du Léman (site Maurabia). Ces investissements nets ont pu être entièrement financés par la marge d'autofinancement dégagée en 2017. Il n'a par conséquent pas été nécessaire de recourir à l'emprunt cette année.

La Ville de Renens va donc poursuivre son développement pour le bien-être de sa population, avec sa participation et celle de tous les acteurs concernés. Ce développement sera rythmé par sa capacité financière; une marge d'autofinancement positive étant la cible minimale à atteindre.

#### **Renseignements:**

**Jean-François Clément**

*Syndic - 079 645 79 77*